

Mars 2021

BUDGET

2021
2022

UN QUÉBEC RÉSILIENT ET CONFIANT

BUDGET EN BREF

Un Québec résilient et confiant

« Depuis maintenant un an, le Québec doit composer avec des défis sanitaires et économiques sans précédent, engendrant des répercussions majeures sur sa situation économique et financière.

Dès le début de cette bataille, le gouvernement du Québec a mobilisé des ressources considérables pour soigner les personnes touchées par la pandémie, ainsi que pour soutenir les travailleurs de la santé, en première ligne pour combattre la maladie.

Avec ce budget, le gouvernement continue d'appuyer les travailleurs ayant perdu leur emploi et de soutenir les entrepreneurs frappés de plein fouet par les mesures de restriction. Grâce aux vaccins, nous semblons enfin en mesure de circonscrire la pandémie.

L'arrivée de vaccins nous permet maintenant d'envisager l'avenir avec un optimisme prudent.

Nous sommes maintenant capables de retrouver la trajectoire exigeante et stimulante qui permettra au Québec de franchir une nouvelle étape.

Ce budget, c'est le budget d'un Québec résilient et confiant en son avenir! »

Eric Girard
Ministre des Finances

DES EFFORTS ADDITIONNELS POUR PRÉPARER L'AVENIR

Le budget 2021-2022 prévoit des initiatives additionnelles de près de 15 G\$ d'ici 2025-2026, dont 5,2 G\$ dès cette année, pour :

- Renforcer notre système de santé
- Appuyer la réussite scolaire et les jeunes
- Accélérer la croissance et la transition vers la nouvelle économie
- Soutenir les Québécois

RENFORCER NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

7 G\$ de plus pour vaincre
la crise sanitaire

10,3 G\$

- Pour reconnaître les efforts additionnels des travailleurs de la santé
- Pour acquérir le matériel et les équipements de protection individuelle
- Pour rehausser les services auprès de la population et du personnel de la santé
- Pour améliorer de manière durable les soins en santé



400 M\$
pour la vaccination



Renforcer les services pour les aînés

2 G\$

750 M\$ pour intensifier l'offre de services publics en soins à domicile

- Plus de ressources pour offrir des services adaptés aux besoins

388 M\$ pour assurer la pérennité des services offerts en résidences privées pour aînés

- Un programme d'aide pour mettre aux normes certaines résidences

334 M\$ pour renforcer les soins et les services en hébergement

394 M\$
pour bonifier le crédit d'impôt remboursable pour maintien à domicile des aînés



Rehausser les soins et services en santé pour les Québécois

1,3 G\$

526 M\$ pour améliorer l'accès aux services de première ligne

- Améliorer l'accès à certains services médicaux spécialisés
- Accélérer le virage numérique en santé et services sociaux
- Bonifier le Programme de soutien aux organismes communautaires

255 M\$ pour répondre aux besoins des personnes vulnérables

288 M\$ pour accroître les services en santé mentale



252 M\$
pour renforcer
les services pour les
jeunes en difficulté



APPUYER LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET LES JEUNES

1,5 G\$

Soutenir la réussite scolaire

574 M\$

170 M\$ pour du tutorat et de l'aide aux élèves

70 M\$ pour valoriser, attirer et mobiliser
le personnel du réseau scolaire

93 M\$ pour ajouter des classes
spécialisées pour élèves à besoins
particuliers

80 M\$ pour améliorer l'état
des établissements scolaires

125 M\$
pour accroître
l'accessibilité des
installations sportives
et récréatives dans
tout le Québec

Appuyer la persévérance et la diplomation en enseignement supérieur

669 M\$

- Montant ponctuel de 100 \$ pour chacune des sessions d'automne 2020 et d'hiver 2021 pour les étudiants de niveau collégial ou universitaire
- Élimination des intérêts sur les prêts étudiants pour un an

75 M\$ pour favoriser l'attraction et la diplomation en technologie de l'information

Faciliter l'insertion professionnelle et sociale des jeunes

107 M\$

31 M\$ pour soutenir les jeunes ni aux études, ni en emploi, ni en formation

14 M\$ pour bonifier le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail

ACCÉLÉRER LA CROISSANCE ET LA TRANSITION VERS LA NOUVELLE ÉCONOMIE

4 G\$

1,3 G\$ pour brancher
tous les Québécois à Internet
haute vitesse

**Accroître la productivité et stimuler
l'investissement des entreprises**

753 M\$ pour encourager les entreprises
à adopter les nouvelles technologies
pour accroître leur productivité

- Bonifier le crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation (C3i)
- Réduire le taux d'imposition des PME

Créer de la richesse par l'innovation

133 M\$ pour investir dans
des infrastructures
et des centres de recherche

56 M\$ pour appuyer l'innovation
dans des secteurs stratégiques



Favoriser le développement économique des régions du Québec

523 M\$

205 M\$ pour soutenir et relancer le secteur du tourisme

92 M\$ pour moderniser les infrastructures régionales stratégiques

40 M\$ pour mettre en œuvre la Stratégie de développement économique local et régional

38 M\$ pour soutenir les aéroports et les transporteurs régionaux ainsi que les transporteurs interurbains par autocar



Appuyer la requalification de la main-d'œuvre et son intégration au marché du travail

404 M\$

246 M\$ pour favoriser l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail

53 M\$ pour répondre aux besoins de main-d'œuvre en technologies de l'information

46 M\$ pour accroître la participation au marché du travail par la diplomation



Poursuivre le soutien aux entreprises touchées par la pandémie

193 M\$



- Maintenir le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) et le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME)
- Prolonger le crédit de cotisation des employeurs au Fonds des services de santé à l'égard des employés en congé payé

Développer de façon durable notre économie

137 M\$



- Protéger l'environnement en améliorant la gestion de notre eau
- Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement pour une relance durable

Promouvoir la culture et le patrimoine québécois

392 M\$

147 M\$ pour bonifier et prolonger le plan de relance économique du milieu culturel, dont

- **60 M\$** pour bonifier la mesure particulière à la diffusion de spectacles
- **28,9 M\$** pour poursuivre le Programme d'aide temporaire dans le secteur audiovisuel

74 M\$
pour valoriser
le patrimoine
culturel



SOUTENIR LES QUÉBÉCOIS

977 M\$

408 M\$ pour le développement
de logements abordables

- Soutenir la réalisation de 5 500 logements sociaux
- Bonifier le financement des programmes d'adaptation et de rénovation de domicile de la Société d'habitation du Québec

116 M\$ pour accompagner les familles



Protéger les victimes et améliorer le système judiciaire

150 M\$ pour répondre aux recommandations
de la Commission spéciale sur l'exploitation
sexuelle des mineurs

108 M\$ pour réformer l'indemnisation
des victimes d'acte criminel



83 M\$ pour favoriser
l'accès au système
judiciaire



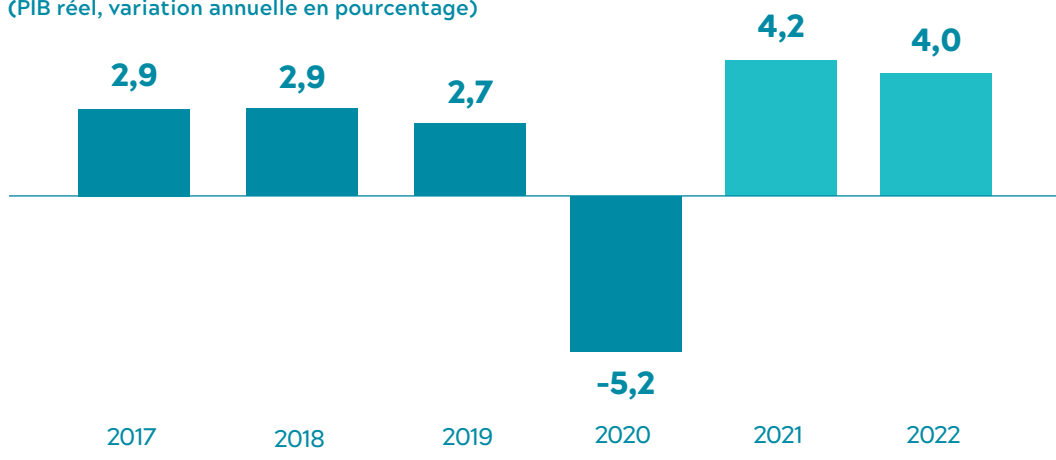
LE REDÉMARRAGE DE L'ÉCONOMIE EST AMORCÉ

Une forte reprise économique est prévue au cours des prochaines années

- Le retour au niveau d'activité économique d'avant la pandémie est attendu dès la fin de 2021

CROISSANCE ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC

(PIB réel, variation annuelle en pourcentage)



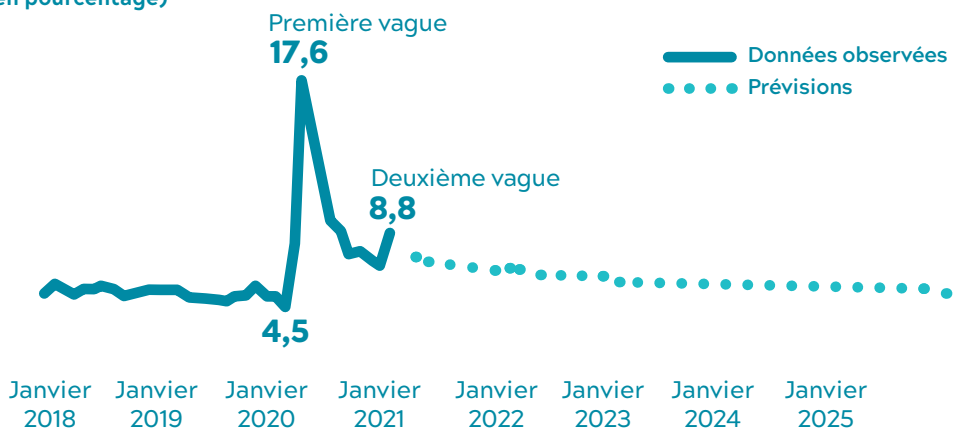
Note : Il s'agit des données disponibles au 12 mars 2021.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

L'année 2022 marquera le retour du marché du travail au plein emploi

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE AU QUÉBEC

(Taux en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

UN RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE SUR UN HORIZON DE SEPT ANS

Les mesures de soutien mises en œuvre par le gouvernement et la résilience de l'économie du Québec ont permis de limiter la détérioration des finances publiques.

Le déficit s'établira à 12,3 G\$ en 2021-2022 et diminuera à 8,5 G\$ en 2022-2023.

Aucune mesure de résorption du déficit budgétaire ne sera mise en œuvre tant que le Québec n'aura pas retrouvé son niveau d'emploi d'avant pandémie.

Le retour à l'équilibre budgétaire est prévu en 2027-2028.

Le plan de retour à l'équilibre budgétaire s'appuiera sur les principes suivants :

- L'engagement gouvernemental à ne pas alourdir le fardeau fiscal
- Une croissance des dépenses arrimée à celle des revenus
- L'accélération de la croissance économique
- Une contribution fédérale accrue pour les dépenses de santé

Une dette sous contrôle

Son poids demeure inférieur à ce qu'il était en mars 2017 et il diminuera à partir de 2024-2025.



**Le gouvernement
maintient les
versements
au Fonds
des générations**

www.budget.finances.gouv.qc.ca/2021-2022

